

La CAPEB et Départements de France s'associent pour favoriser le développement de l'activité des artisans au plus près des territoires

Clermont-Ferrand, le 25 juin 2025 – La CAPEB, représentée par son Président Jean-Christophe Repon, et Départements de France, représentée par Arnaud Viala, Président du Département de l'Aveyron, Vice-président de la Commission SDIS de Départements de France, ont signé un partenariat stratégique visant à renforcer le développement des entreprises artisanales du bâtiment et dynamiser le développement économique des territoires.

Parce que chaque territoire a ses spécificités, parce que les artisans du bâtiment font partie intégrante et sont moteurs du dynamisme des territoires, cette convention établie pour 3 ans vise à donner un cadre pour encourager les projets locaux entre les CAPEB départementales, les artisans du bâtiment et les Départements. Elle prévoit 8 axes de collaboration pour encourager le développement économique, social et environnemental des territoires.

- ✓ Promouvoir les métiers de l'artisanat du bâtiment, notamment auprès des collégiens ;
- ✓ Favoriser le retour à l'emploi des personnes bénéficiaires du RSA et des personnes en situation de handicap ;
- ✓ Simplifier l'accès des artisans et des TPE à la commande publique ;
- ✓ Valoriser les entreprises artisanales du bâtiment engagées dans la rénovation énergétique ;
- ✓ Promouvoir l'accessibilité et l'adaptation nécessaire des logements pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap ;
- ✓ Encourager et accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprise artisanale du bâtiment ;
- ✓ Valoriser les artisans engagés comme sapeurs-pompiers volontaires ;
- ✓ Encourager les déclinaisons locales de cette convention.

« Je suis très heureux de la concrétisation de ce partenariat avec Départements de France car nous avons beaucoup d'ambitions communes au service du développement économique local. Je souhaite que cette signature encourage les synergies et les projets communs avec nos artisans et que chaque CAPEB puisse se saisir de ce texte pour développer et renforcer les liens avec chaque collectivité départementale. Nous avons besoin d'avancer ensemble dans l'intérêt des artisans, des habitants et d'une gestion financière des finances publiques responsable. » Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB.

« Je me réjouis de la signature de cette convention avec nos artisans. Tous, prennent des risques, tous créent de la richesse et tous créent de l'emploi. Et nous avons besoin, face aux nombreux défis qui se trouvent devant nous, d'hommes et de femmes qui ont confiance en l'avenir, et qui s'engagent pour la réussite de la France. Le Département, échelon de proximité et d'action permet de porter des solutions concrètes au plus près des réalités vécues et des singularités locales. », François Sauvadet, Président de Départements de France.



Arnaud Viala, Président du Conseil départemental de l'Aveyron, et Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB. Crédit Nicolas Ravelli / CAPEB

Contacts presse :

Pour toute demande d'information complémentaire, veuillez contacter :

Pour la CAPEB : Albertine Minart, Chargée des Relations Presse
a.minart@capeb.fr | 01 53 60 50 84

Pour DF : Valentine BRODU valentine.brodu@agenceformat.com | 06 99 31 98 67

À propos de la CAPEB :

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (62 000 entreprises).

Elle représente à ce titre :

- 500 000 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, employant entre 1 et 10 salariés
 - 570 000 salariés, soit 45 % des salariés dont 14 % de femmes
 - 60 000 apprentis formés dans le bâtiment
 - Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (47 %)

Suivez la CAPEB sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de ses actualités, événements et actions :

- Espace presse
 - X : @capeb_fr
 - Facebook : @capeb.nationale
 - LinkedIn : @capeb

À propos de Départements de France :

Créée en 1946, Départements de France est l'Association d'élus qui représente les Départements. DF est la « Maison des Départements ».

Elle réunit les Présidents des 104 collectivités adhérentes, dont 95 Départements et 9 collectivités territoriales à compétences départementales.